

Une adhésion et des interrogations
**Le FLN adhère
à l'initiative du FFS**

Page 3

A l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre
**L'opposition lance
un appel aux Algériens**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3402 - Mardi 4 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Commerce
**Des distributeurs
de lait
en grève**

Page 4



Burkina Fasso

L'armée assoit son pouvoir

Page 2

**Jeu de bascule à
fortes variations
par moments**

Par Mohamed Habili

Qu'on se représente un cadran dans un tableau de bord avec deux curseurs placés l'un en regard de l'autre et qui montent et descendent le long d'une échelle graduée, l'un mesurant la présence du chef de l'Etat sur scène, et l'autre celle de l'opposition regroupée dans la CNLTD, indépendamment de qui sur le moment parle au nom de celle-ci. Quand le président se fait absent, le curseur correspondant va à la baisse, et cela aussi longtemps que dure cette sorte d'éclipse ; et vice versa. Idem pour le curseur indiquant le degré de présence de la CNLTD sur le devant de la scène. Se figurer sous cette forme cette alternance de présence et d'absence des deux acteurs les plus en vue dans la période actuelle n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'il y paraît. Il n'y a qu'à prendre l'exemple de ces derniers jours, marqués par une plus grande visibilité de Bouteflika, après une phase, il est vrai, d'absence assez longue dans les médias. Au cours de cette dernière, les ténors de la CNLTD ont occupé la scène et haussé au fur et à mesure le ton. Cette absence se prolongeant plus que de coutume, ainsi d'ailleurs qu'en atteste un indicateur qui n'en finit pas de baisser, menaçant du même coup d'atteindre un plancher à partir duquel aucune remontée n'est envisageable, ces mêmes ténors ont cru le moment venu de porter l'estocade en décrétant la vacance du pouvoir, un euphémisme pour absence définitive.

Suite en page 3

L'Union des commerçants sur la flambée des prix des fruits et légumes

«La faute aux détaillants»...

Si les Algériens payent cher les fruits et légumes, ce n'est pas en rapport d'une quelconque pénurie ou de produits et encore moins d'un diktat des fellahs. C'est plutôt un feu attisé par les commerçants de détail, révèle une fois de plus l'UGCAA.

Lire page 2

**HALLOWEEN EST AUSSI FETÉ
CHEZ NOUS**



Leur régularisation n'étant pas encore effective
**Protestation des titulaires
du DEUA le 17 novembre**

Page 4

Portrait

Animatrice de l'émission «Top echna» sur TV4

**Amina Guergour,
une graine de star**

Page



L'Union des commerçants sur la flambée des prix des fruits et légumes

«La faute aux détaillants»...

■ Si les Algériens payent cher les fruits et légumes, ce n'est pas en rapport d'une quelconque pénurie ou de produits et encore moins d'un diktat de fellahs. C'est plutôt un feu attisé par les commerçants de détail, révèle une fois de plus l'UGCAA.

Synthèse de Yasmine Ayadi

On ne cesse de se demander pourquoi un pays aux étendues terres agricoles et les variétés et richesses des produits locaux en matière de fruits et légumes sont toujours hors portée. Ainsi en plus de la cherté des viandes et d'autres produits alimentaires, l'Algérien ne peut même pas s'adonner aisément au régime méditerranéen que lui impose naturellement son positionnement géographique. Ce ne sont donc pas les lois de la nature ou de la géographie qui ont leur mot à dire de ce que doit être la nourriture des peuples mais ce que les commerçants «de détail» veulent faire des menus des ménages. C'est en effet un constat qui est fait, une fois de plus, par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Cette dernière attribue la flambée sans

Réclamant leur branchement au réseau de gaz naturel Des dizaines de citoyens dans la rue à El-Oued

DES DIZAINES de citoyens habitant les quartiers est de la ville d'El-Oued sont sortis lundi dans la rue, dans un mouvement de protestation, pour réclamer le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté. Ils ont bloqué la circulation sur la RN-16 traversant le quartier Nezla, lui-même au centre des quartiers Sidi-Mestour, Nezla Saï et El-Istiqlal, pour se faire entendre et dénoncer leur «marginalisation» et «privation» du raccordement de leurs foyers au réseau de distribution de gaz naturel. Le président de l'Assemblée populaire communale, Bachir Boufaroua, a pris connaissance in-situ des doléances des protestataires ayant trait notamment au raccordement de leurs foyers au réseau de gaz, mais aussi aux programmes de développement et à «l'état de dégradation» des routes au niveau de leurs quartiers. Un projet de raccordement des quartiers est de la ville d'El-Oued au réseau de gaz est en cours d'exécution, après un retard dû au temps pris par les procédures d'appels d'offres, souvent infructueux, a expliqué, à ce sujet, le chargé de communication de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Yacine Reguig. **R. N.**

répét que connaissent les prix des fruits et légumes à l'excès de la marge bénéficiaire appliquée par les commerçants de détail ainsi qu'au déficit pluviométrique. A commencer par la pomme de terre qui bat tous les records avec une flambée de plus de 150% par rapport à la même période de novembre 2013, en atteignant les 90 DA contre un prix moyen de 37 DA durant la première semaine de novembre passé. La tomate affiche une augmentation de près de 50% à 80 DA, l'oignon de 114% à 60 DA, les carottes de 33% à 80 DA, le poivron de 125% à 180 DA et la courgette de 62% à 130 DA. Avec des bananes à 180 DA et le raisin de fin de saison qui dépasse la barre de 300 DA, ces deux fruits affichent une augmentation de plus de 40% et de 140% respectivement. Sur les marchés de gros, les prix de ces produits sont nettement plus bas que ceux relevés sur les étals, indique à l'APS le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah, qui dénonce les marges bénéficiaires des revendeurs de détail. La flambée des prix de fruits et légumes sur les étals est imputable aux commerçants de détail. «J'appelle les



autorités publiques à plafonner les prix des produits agricoles frais et à fixer une marge bénéficiaire afin de respecter les prix», insiste-t-il. Mais le président de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes relevant de l'UGCAA, Mustapha Achour, estime que la hausse des prix a atteint également les marchés de gros et qu'il impute aux «carences de la régulation» de ces marchés

pénalisés par la spéculation. Selon lui, «la hausse s'est aussi accentuée par le manque de pluie». C'est l'anarchie totale. «Comment voulez-vous que les prix soient maîtrisés?», s'indigne-t-il avant d'observer qu'avec la baisse de productivité causée par le déficit pluviométrique, «la spéculation gagne de plus en plus de terrain». Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et

orientation du consommateur et son environnement (Apoce) réclame, pour sa part, un débat entre les autorités publiques, les producteurs et commerçants sur les prix des produits agricoles. Pour lui, «les prix des fruits et légumes ont atteint des niveaux inadmissibles. Nous appelons les pouvoirs publics à réagir afin de préserver le pouvoir d'achat du consommateur». **Y. A.**

Burkina Fasso

L'armée assoit son pouvoir

La situation reste explosive et susceptible de basculer à tout moment. Le nouvel homme fort du Burkina est très contesté par la rue et soumis à une forte pression internationale. Trois jours après la chute et la fuite du président Blaise Compaoré, l'armée burkinabé assoit peu à peu son pouvoir dans le pays. Les soldats du lieutenant-colonel Isaac Zida, un ancien responsable d'une unité militaire d'élite désigné par l'armée comme chef du régime de transition, ont pris le contrôle dès dimanche de la radiotélévision nationale et de la place de la Nation à Ouagadougou à coups de tirs de sommations et de gaz lacrymogène pour chasser les milliers de manifestants qui contestaient leur prise de pouvoir.

Dimanche après-midi, dans la capitale Ouagadougou, elle a pris le contrôle de la radio-télévision nationale et de la place de la Nation. Là même où les manifestants s'étaient rassemblés pendant plusieurs jours pour réclamer et obtenir le départ de leur président. Là même où, dimanche matin, ils s'étaient retrouvés, mais cette fois en petit nombre, pour dénoncer la confiscation de leur combat et de leur victoire par les militaires.

«L'armée doit quitter immédiatement la scène publique, explique ce manifestant. Son rôle est d'assurer la sécurité du territoire national.» «Les plus

grandes démocraties du monde sont gouvernées par des civils, pas par des militaires, poursuit cet autre manifestant. Les Occidentaux veulent installer l'armée au pouvoir pour nous gouverner. Mais le peuple burkinabé a maintenant les yeux ouverts.» La mission de médiation internationale, composée des Nations unies, de l'Union africaine et de la Cédéao, a demandé à l'armée de laisser la place à une «transition conduite par un civil, conformément à l'ordre constitutionnel». Et menacé, le cas contraire, de sanctions.

Ce week-end, des habitants de la capitale ont «visité» la maison entièrement ravagée du frère de l'ancien président,

François Compaoré, qui s'est réfugié au Bénin, avant de rejoindre la France. L'ancien chef de l'Etat, Blaise Compaoré, a, lui, obtenu l'asile en Côte d'Ivoire.

L'Union européenne a appelé dimanche l'armée du Burkina Faso à respecter les droits fondamentaux de la population, réaffirmant la nécessité d'une transition démocratique apaisée, menée par des autorités civiles. Dans un moment crucial pour l'avenir du pays, «nous appelons en particulier au sens de la responsabilité de toutes les forces militaires et de sécurité afin qu'elles assurent la sécurité de la population ainsi que les droits fondamentaux des Burkinabés, y compris celui de

manifestier pacifiquement», a indiqué le service pour l'action extérieure de l'UE dans un communiqué. «Nous rappelons notre attachement à une transition démocratique apaisée, menée par des autorités transitoires civiles et aboutissant à la tenue d'élections démocratiques, inclusives et transparentes dans les meilleurs délais possibles», ajoute l'UE. «Un tel processus offrirait les meilleurs gages pour répondre aux aspirations légitimes du peuple burkinabé, de même que pour le maintien des relations internationales normales du pays et la poursuite des importants efforts de développement et de coopération en cours», souligne-t-elle. «Nous appuyons pleinement les efforts de la Communauté internationale, notamment le travail de la mission commune A/CEDEAO/ONU (Union africaine, Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) pour faciliter le processus en cours, et sommes prêts à y contribuer», conclut l'Union européenne. L'armée burkinabé, qui a désigné un de ses officiers, le lieutenant-colonel Isaac Zida, comme chef d'un gouvernement de transition, s'est imposée par la force dimanche dans le pays face à des manifestants qui contestaient sa prise de pouvoir, trois jours après le renversement du président Blaise Compaoré. **Yazid Madi**

Zida promet une transition

LE LIEUTENANT-COLONEL Isaac Zida, a promis lundi une transition civile au Burkina Faso «dans un cadre constitutionnel», lors d'une rencontre avec le corps diplomatique à Ouagadougou, rapportent des médias. «Le pouvoir exécutif sera conduit par un organe de transition dans un cadre constitutionnel», a déclaré Zida devant le diplomate, cité par l'AFP. «Cet organe de transition sera dirigé par une personnalité consensuelle désignée par tous les acteurs de la vie nationale», a ajouté Zida sans donner d'explication plus précise ni de calendrier, mais souhaitant un délai «le plus bref possible». La communauté internationale, notamment les Etats-Unis ont condamné la prise de pouvoir par les militaires et exigé un retour à l'ordre constitutionnel, après la démission du président Blaise Compaoré vendredi, après 27 ans au pouvoir. «Nous ne sommes pas là pour usurper (...) le pouvoir», a déclaré un peu plus tard le lieutenant-colonel à des journalistes. «Nous voulons aller très vite», a-t-il poursuivi. Zida a été désigné samedi par la haute hiérarchie militaire pour conduire un régime de transition. **R.N.**

Une adhésion et des interrogations

Le FLN adhère à l'initiative du FFS

■ Le parti du Front de libération nationale (FLN) vient d'exprimer son «adhésion» à l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour la tenue d'une conférence du consensus national avant la fin de l'année 2014.



Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration publiée hier par le journal *Sawt El Ahrar*, Saïd Bouhadja, membre du bureau politique du FLN chargé de l'information a déclaré : «Lors de la deuxième rencontre avec le FFS, le FLN soumettra des propositions sur la révision de la Constitution et présentera la vision du parti sur les questions économiques, à l'instar de nombreux autres partis politiques et personnalités nationales». A ce propos, il a souligné la nécessité de la mise en place d'une «commission mixte regroupant tous les partis politiques et qui sera chargée d'étudier ces propositions afin de garantir le succès de la conférence qui demande un travail collectif».

Ce même responsable affirme que son parti «s'apprête à s'engager dans cette étape pour renforcer les fondements de l'Etat algérien», ajoutant que la rencontre qui a regroupé récemment les dirigeants des deux partis était «positive».

Bouhadja ajoute qu'«en tant

que «force unificatrice et de dialogue», le FLN devait «naturellement adhérer à cette initiative».

Il est à rappeler que le FLN est le premier parti à ouvrir le bal des consultations du FFS. C'est le secrétaire général du parti, Amar Saïdani, qui a reçu le 21 octobre dernier, Mohand Amokrane Cherifi, membre de l'instance présidentielle du FFS, en prévision de la tenue de la «conférence du consensus national».

A l'issue de cette rencontre, Saïdani a déclaré que son parti était prêt à aborder toutes les questions, avant de souligner que le programme de son parti «se rapproche» de celui du FFS. «Nous appelons aujourd'hui au dialogue et à la participation de tous au sein du gouvernement pour assurer un changement de l'intérieur», a-t-il affirmé.

Il a précisé que son parti «partageait les positions du FFS», «un fait, a-t-il dit, «qui n'est pas né du hasard, car il s'agit en fait d'un prolongement de l'histoire d'autant que le fondateur de ce parti est l'un des artisans de la guerre de Libération».

La deuxième rencontre entre le FLN et le FFS, prévue initialement pour le 1^{er} novembre pour marquer le 60^e anniversaire de déclenchement de la guerre de Libération nationale, n'a pas eu lieu mais elle est toujours maintenue, selon la direction des deux partis. D'ailleurs, Youcef Aouchiche, chargé de communication au FFS, affirme le maintien de la deuxième rencontre entre le FLN et le FFS. «Les deux partis ont prévu de se revoir après l'évaluation de la première phase des consultations», a-t-il déclaré. Ainsi, le FFS a préféré achever sa série de consultations avec tous les partenaires avant de tenir une réunion bilatérale avec le FLN.

Il est vrai que le FFS mène depuis deux semaines des consultations autour de son initiative politique mais se présente avec une feuille blanche. Chacun des partenaires aura à s'exprimer librement lors de cette conférence malgré les différences. D'ailleurs, le FLN dit qu'il présentera ses propositions sur la révision de la Constitution. On se demande quel sera le sort

des consultations menées par Ahmed Ouyahia au niveau de la Présidence au mois de juin dernier.

Cependant, celle-ci intervient dans un contexte qui laisse croire que le Front de libération nationale se place au côté du FFS face aux difficultés qu'il a rencontrées au début de ses consultations en vue de tenir une conférence de «reconstruction du consensus national», notamment le rejet de la coordination pour les libertés et la transition démocratique. Il est à rappeler que depuis le lancement d'une série de consultations en vue de reconstruire un consensus national qui regrouperait le pouvoir et l'opposition, le FFS a rencontré six partis politiques à savoir le FLN, le RND, le PT, le MSP, le MPA et El Mousatkbel, outre des personnalités politiques dont d'anciens Chefs du gouvernement, Mouloud Hamrouche et Ali Benflis. Le FFS entame sa troisième série de rencontres cette semaine.

N. C.

A l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre

L'opposition lance un appel aux Algériens

A l'occasion du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, les membres de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) alertent les Algériens quant à la nécessité de prendre conscience de «la gravité de la situation que vit l'Algérie».

Les partis et personnalités de l'opposition ont choisi la date symbolique du 1^{er} Novembre pour lancer leur appel au peuple algérien. L'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (ICSO), qui regroupe des partis et personnalités politiques, a estimé que la transition démocratique qu'elle plaide «n'a de sens» que si le peuple est «convaincu» de sa justesse. «La transition démocratique à laquelle nous appelons et pour laquelle nous mettons à votre service n'a de sens que si le peuple, dans toute sa composante, sa jeunesse et ses élites politiques et socio-

professionnelles est convaincu de sa justesse et de la sincérité des femmes et des hommes qui l'animent», a précisé ICSO dans un communiqué lu au siège du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Intervenant à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution, l'ICSO s'est dite «consciente» que «sans le peuple algérien, source de tout pouvoir et dépositaire exclusif de la souveraineté nationale, aucune solution n'est possible ni viable». Pour ce faire, l'instance de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) a invité le peuple à l'accompagner dans son action pour que l'avenir de l'Algérie, a-t-elle précisé, «soit fondé sur la construction d'un destin collectif destiné à assurer aux Algériens les conditions d'une prospérité partagée dans une Algérie forte, stable et juste». L'instance a invité également le peuple à adhérer à un processus

salutaire dont l'objectif est l'instauration d'«un système démocratique et social seul en mesure – selon elle – d'assurer la justice, la liberté et l'égalité entre tous ses enfants». Il a estimé en outre, que la «délicate» conjoncture régionale aurait dû servir, au moins, à alerter les tenants du pouvoir politique sur la nécessité d'engager de véritables réformes politiques et économiques pour mettre l'Algérie à l'abri, est-il souligné, d'une autre «rupture violente» dans son histoire. Etaient présents à la rencontre, le président du MSP, Abderrezak Mokri, le président du parti Jil Jadid, Djilali Sofiane, le secrétaire général d'Ennahda, Mohamed Douibi et les anciens Chefs du gouvernement Ali Benflis et Ahmed Benbitour. L'ICSO est issue des recommandations de la première conférence pour la transition tenue le 10 juin dernier à Zeralda.

Ahcene Hadjam

LA QUESTION DU JOUR

Jeu de bascule à fortes variations par moments

suite de la page Une

Si bien que lorsque la délégation du FFS est allée se concerter avec Ali Benflis, dans le cadre de l'initiative pour la conférence sur le consensus national, son interlocuteur leur a clairement signifié qu'elle s'y prenait trop tard, qu'il n'y avait plus de consensus possible du moment que l'autre bord s'était éclipsé pour ne plus réapparaître. Il n'a pas été jusqu'à annoncer la mort physique de Bouteflika, mais sa mort politique en revanche, il n'a pas manqué d'y mettre l'accent. Peu après, voilà Bouteflika qui revient sur les écrans, assumant ses fonctions comme si de rien n'était, comme de retour de vacances, plus longues que d'habitude, voilà tout. Regain d'activité qui a fait chuter au plus bas le baromètre de présence des membres de la CNLTD. Les variations sur le thème de la vacance du pouvoir ont brusquement cessé. Même le 1^{er} Novembre n'a pas amené Ali Benflis à se manifester protocolairement, une obligation cependant pour un présidentiable. Il n'y a eu qu'Ahmed Benbitour pour marquer le coup en publiant une tribune pour le moins expurgée de tout caractère d'urgence, un modèle de modération en fait. Djilali Sofiane, qui d'habitude a toujours une rododontade en réserve, n'a pas pipé mot. Bouteflika qui refait surface, et c'est lui que l'on retire de la scène comme pour ne plus l'y ramener. Toute la question est de savoir si ce jeu de bascule va encore reprendre, ou si on assiste à sa fin. En attendant de pouvoir répondre à cette question, impossible de ne pas voir qu'il a d'ores et déjà démenti la thèse suivant laquelle le pays est plongé dans la plus grande crise politique qu'il ait jamais connue. Si en effet il suffit au président en exercice de se montrer recevant des étrangers et leur parlant, ou se déplaçant au carré des Martyrs à El Alia et disant la Fatiha avec ses deux mains jointes devant le visage, pour qu'il devienne incongru de parler de vacance du pouvoir, et que Ali Benflis s'escamote, alors c'est que les deux curseurs ne sont pas synchrones. Tout au contraire, une légère variation à la hausse de celui qui mesure le retour en force de Bouteflika peut se traduire par l'extinction de voix du côté des ténors de la CNLTD. Dès lors, on imagine le silence dans lequel ils plongeraient tous si l'état de santé de Bouteflika s'améliorait au point de lui permettre de se remettre sur ses pieds. Reste qu'ils ne s'avouent pas vaincus pour le moment, car voilà qu'ils refont parler d'eux en y allant ces toutes dernières heures de leur propre déclaration de Novembre. Sauf qu'on ne sait pas trop ce qu'ils demandent au peuple par là. De se révolter ou de seulement daigner les accepter comme ses dirigeants ?

M. H.

Commerce

Des distributeurs de lait en grève

■ Parmi les griefs : «La laiterie en question nous oblige à acheter 7% du lait de vache dans notre commande de lait pasteurisé en sachet, alors que ce lait n'est pas demandé par le consommateur à cause de son prix jugé très élevé»...

Par Hocine Cherfa

Des distributeurs de lait pasteurisé, conditionné en sachets, sont entrés en grève illimitée, depuis samedi dernier, pour protester contre les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent. Ces derniers, en nombre de 19 au total, s'élèvent contre la décision, jugée «contraignante», de l'unité de production du lait «Giplait», d'Amizour. Laquelle consiste en l'approvisionnement en premier des livreurs de la wilaya de Jijel en lait à la place de ceux de la wilaya de Béjaïa. Une mesure qui les pénalise dans la mesure où ils sont contraints de patienter sur place des heures durant, disent-ils. Selon un représentant de ces distributeurs, «l'entreprise «Giplait» favorise les distributeurs de la wilaya de Jijel, car

FCE/ Chefs d'entreprise Amélioration de l'indice de confiance

L'INDICE de confiance des chefs d'entreprise en Algérie s'est amélioré de 6 points en septembre dernier par rapport au mois de juillet, mais il reste toujours négatif, révèle l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprise (FCE). L'indice de confiance de septembre, qui est le mois de la rentrée économique, affiche une valeur négative de -12 mais il est en progression de 6 points par rapport aux indices des mois de juin et de juillet qui étaient de -18, souligne le FCE. Le baromètre de confiance, calculé sur la base des perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résultent d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie. Ainsi, l'amélioration de l'indice de confiance global a été induite par «un regain d'optimisme» des chefs d'entreprise du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) et ceux du secteur des services, souligne l'enquête. Dans le secteur du BTPH, l'indice de confiance est passé de -46 points en juillet à -13 points en septembre, soit une progression de 23 points en deux mois, indique le document, précisant que l'enquête ne couvre pas le mois d'août en raison des congés annuels. Pour le secteur des services, l'indice de confiance est sorti de la zone négative, affichant une valeur positive de +10 pour la première fois depuis une année et demie, réalisant un bond de 36 points par rapport à juillet lorsqu'il était à -26. La dernière valeur positive de l'indice de confiance du secteur des services remonte à avril 2013 où il s'était établi à +15.

Kamel L.

ces derniers acceptent d'acheter aussi des quantités de lait de vache, en plus du lait pasteurisé proposé à la distribution et cela ne nous arrange pas». «La laiterie en question nous oblige à acheter 7% du lait de vache dans notre commande de lait pasteurisé en sachet, alors que ce lait n'est pas demandé par le consommateur à cause de son prix jugé très élevé». Et certains commerçants détaillants ont trouvé la parade pour vendre leur produit en imposant à leurs clients un sachet de lait de vache à l'achat du lait pasteurisé en sachet. A noter que cette grève a provoqué une pénurie de lait ces derniers jours et risque de provoquer une nouvelle crise dans la région de Béjaïa et l'est de la wilaya où le lait produit par Giplait est particulièrement livré. A noter que des habitants de quatre communes de la daïra de Chemini (Tibane, Souk Oufella, Akfadou et Chemini) sont revenus à la charge, avant-hier, par une nouvelle action de protestation, sous la houlette de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini. Ils ont fermé la RN 26 à Maâkel et Boutagout pour «dénoncer leur exclusion du projet de raccordement en gaz naturel de la 2^e tranche du plan quinquennal 2010/2014». Une action qui a paralysé le trafic routier et contraint les usagers à rebrousser chemin pour ceux qui n'ont pas été pris au piège



au milieu des files de voitures. «Une action qui a pénalisé d'autres populations qui n'ont rien à avoir avec ce problème de ces derniers», déclare le wali de Béjaïa sur les ondes de Radio Soummam avant de rabâcher sur Radio Soummam que «le projet de raccordement en gaz naturel de ces quatre communes est maintenu, voire inscrit», rappelant sa consistance.

Et il dira : «Nous n'avons pas fermé les portes du dialogue à ces derniers et un projet de raccordement en gaz naturel nécessite une étude et beaucoup de temps, au moins 18 mois.» Pour rappel, ces derniers avaient observé une série d'actions dont la fermeture du siège de la daïra mercredi passé, le blocage des travaux du projet de gaz naturel qui traverse leurs

communes respectives, des rassemblements etc.. «Les mécontents avaient tenu une réunion il y a plusieurs jours avec le wali et les autorités publiques concernées et ils ont été informés que le projet est inscrit pour la 3^e tranche du plan quinquennal 2010/2014». Ces derniers demandent sa prise en charge dans la 2^e tranche du même plan.

H. C.

Leur régularisation n'étant pas encore effective

Protestation des titulaires du DEUA le 17 novembre

Interpellant le Premier ministre à «concrétiser les promesses données quant à la publication du décret présidentiel régularisant leur situation administrative et ajustant leur classification à la catégorie de la grille des salaires de la Fonction publique», les titulaires du DEUA (Diplôme d'études universitaires appliquées) ont décidé de tenir le 17 novembre un rassemblement devant le Palais du gouvernement.

Tel qu'ils l'ont annoncé il y a quelques semaines, les titulaires du DEUA renouent avec la protesta et décident de tenir lundi 17 novembre en cours un rassemblement pacifique devant le Palais du gouvernement. Les contestataires, après avoir attendu en vain la promulgation du décret présidentiel normalisant leur situation administrative, ils réclament en effet de rencontrer le Premier ministre Abdelmalek Sellal lui demandant d'une part de «concrétiser les promesses données quant à la publication du décret présidentiel régularisant leur situation administrative et ajustant leur classification à la catégorie de la grille des salaires de la Fonction publique, en les alignant à la catégorie A et à l'échelon 1 au lieu de la catégorie B échelon 10 actuellement», et d'autre part «l'équivalence de leur diplôme DEUA+3 avec celui de licence LMD+3».

A ce sujet, Khaled Guellil, président de l'Association des détenteurs du DEUA joint par téléphone, fera part de «l'impatience affichée des 2 170 diplômés DEUA concernés, et qui depuis 24 ans sont privés de leurs droits». «Il est inconcevable et illogique que les licenciés LMD soient mieux considérés

et mieux classés que les détenteurs d'un DEUA alors que les deux détiennent des diplômes délivrés par l'Université algérienne», a-t-il estimé. Déplorant le retard pris pour la promulgation du décret présidentiel régularisant leur situation administrative, il soulignera «l'injustice» et «la gravité des conditions» des détenteurs du DEUA (bac + 3) mis en marge du dispositif visant à assurer des passerelles entre l'ancien système dit classique et le nouveau système LMD. En outre, rappelant «la mise en application du nouveau système de régularisation et de positionnement de la Fonction publique au profit de tous les secteurs, y compris ceux économiques», il indiquera que «le retard pris dans la promulgation du décret portant révision de leur classification impactera négativement dans la révision des statuts particuliers», affichant dans ce contexte «les craintes des détenteurs du DEUA de ne pas voir leur titre aligné à l'échelon 11, et ce, à l'instar des diplômés de l'enseignement supérieur, et qui stipulerait donc une équivalence entre le DEUA et une licence LMD, au lieu d'être considérés comme des techniciens supérieurs». Et à notre interlocuteur de rappeler «l'expérience professionnelle de la première promotion des diplômés du DEUA qui comptabilisent aujourd'hui une vingtaine d'années, seront bientôt mis en retraite». Aussi, poursuivra-t-il, «il est temps maintenant de recouvrer nos droits légitimes après avoir été victimes d'une ancienne erreur administrative à l'encontre de notre diplôme universitaire et l'adoption du gouvernement d'un nouveau

système d'étude dont l'ampleur des répercussions n'a pas été véritablement évaluée». En outre, dénonçant «l'ignorance et l'indifférence» affichées par «le Premier ministre et du Cabinet de la présidence», les diplômés du DEUA interpellent «le Président de la République et le Premier ministre pour l'activation du procès-verbal de la réunion du 23 mars dernier».

Il est à noter en effet que les titulaires de DEUA avaient été reçus, quelques jours avant, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre avait confirmé que le DEUA étant un diplôme de l'Etat algérien, obtenu en trois années d'études après le baccalauréat, il devrait donner les mêmes droits que d'autres diplômes obtenus dans les mêmes conditions, en matière d'accès à l'emploi et en matière de salaire. Suite à quoi, le ministre s'est engagé à «revaloriser» leurs diplômes à travers la reclassification à l'échelle 11 au lieu de la 10 dans laquelle ils sont actuellement classés. Une revalorisation consistant en la révision du décret ministériel 07-304 promulgué en 2007 et fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires. De plus, l'équivalence de leur diplôme (bac+3) avec la licence LMD constitue la principale revendication des concernés qui exigeaient leur reclassement à la catégorie A, représentant les diplômés universitaires de l'enseignement supérieur au lieu de la catégorie B spécifique au diplôme de la formation professionnelle ou celui de la formation à distance.

Lynda Naili Bourebrab

Pêche et aquaculture

Quatre réseaux de recherche pour le développement du secteur

■ Des réseaux de recherche, réunissant des universitaires et chercheurs dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et de l'environnement marin, ont été récemment installés par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.



Par Yahia T.

Les problématiques liées à la production, à l'environnement et aux aspects socio-économiques de l'activité de la pêche et de l'aquaculture sont, désormais, prises en charge par des chercheurs avec la participation des professionnels pour l'accompagnement du développement du secteur. Des réseaux de recherche, réunissant des universitaires et chercheurs dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et de l'environnement marin, ont ainsi été récemment installés par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, a indiqué le directeur des études auprès de ce département ministériel, Farid

Harouadi. Il s'agit du réseau national d'analyses des zones de pêche et d'aquaculture et des produits de la pêche et des milieux (Resanal), du réseau régional d'aquaculture marine et d'eau douce (Aquamaed), du réseau d'aménagement et de gestion des pêcheries algériennes (Ragpa) ainsi que du réseau socio-économique de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée (Respam). «Nous avons des priorités en termes de production et de pêche durable et responsable, qui nécessitent l'implication des chercheurs, des professionnels et des associations pour les réaliser», explique-t-il. Les experts du secteur ont, alors, défini des priorités nécessitant l'implication de la communauté scientifique nationale à tra-

vers la constitution de ces réseaux. Ces priorités sont liées à la gestion et à l'aménagement des pêcheries algériennes, à l'aquaculture marine et continentale, à la réalisation d'une étude socio-économique de la pêche et de l'aquaculture, à l'environnement et à la qualité des écosystèmes marins, précise M. Harouadi. Ces réseaux ont été constitués après la tenue de plusieurs réunions et ateliers organisés par le Comité permanent de la recherche scientifique et du développement technologique (CSPRSDT) du secteur de la pêche et des ressources halieutiques en coordination avec la direction générale de la recherche scientifique du ministère de l'Enseignement supérieur. «Nous avons exposé les

priorités du secteur aux chercheurs dans les domaines de l'environnement, l'aquaculture, l'économie et la sociologie pour qu'ils nous aident à trouver des solutions scientifiques aux problématiques posées», note-t-il.

Doubler la production halieutique grâce à l'aquaculture

Le plan de développement de l'aquaculture marine et continentale (Aquapêche 2020) fait partie des priorités du secteur en matière de production, l'objectif étant d'arriver d'ici à cinq ans à doubler la production halieutique nationale grâce à l'aquaculture. Pour augmenter le ratio alimentaire de poisson recommandé, le secteur veut atteindre une production de 100 000 tonnes de poissons issus d'aquaculture, qui s'ajouteront aux 120 000 tonnes de pêche marine produites annuellement. «Nous voulons sauvegarder notre stock pêchable qui est déjà limité par une pêche responsable et durable, mais nous devons aussi développer l'aquaculture», souligne cet expert qui rappelle que la FAO recommande que le ratio de poisson par habitant soit composé à 50% de produits aquacoles. Ce plan «très ambitieux et réalisable», selon M. Harouadi, sera accompagné par des groupes de chercheurs du réseau Aquamaed qui devraient répondre aux préoccupations qui surgiraient dans la réalisation de l'Aquapêche 2020. Dans ce sens, il cite l'alimentation, la production d'alevins, les pathologies de poisson d'élevage et l'introduction de nouvelles techniques d'élevage. Concernant les problématiques liées à l'environnement, le réseau de recherche est chargé d'étudier, entre autres, la qualité des écosystèmes marins et tout ce qui est lié à la préservation de la ressource. Le réseau Resanal, qui compte 14 laboratoires spéciali-

sés dans l'environnement marin, s'occupera aussi de la surveillance des sources de pollution marine et son impact sur la ressource. D'ailleurs, un groupe a déjà été chargé d'étudier la prolifération des algues toxiques dans le milieu marin algérien.

Selon lui, les conditions sont propices pour entamer une nouvelle étape de développement du secteur qui a levé plusieurs contraintes auxquelles faisaient face les professionnels, à travers l'instauration d'un système de retraite spécifique aux marins-pêcheurs, la résolution progressive de leurs problèmes socio-professionnels, la formation et la réhabilitation des ports de pêche.

Y. T./APS

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à 86 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole évoluaient autour de l'équilibre lundi en cours d'échanges européens, digérant des indicateurs chinois mitigés et gênés par la poursuite d'une nette hausse du dollar, qui pénalise la demande des investisseurs munis d'autres devises. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 86 dollars, en hausse de 14 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 21 cents, à 80,75 dollars. «Le dollar fort pèse lourdement sur le marché pétrolier», signalait un analyste chez le courtier Sucden. Dopé par la perspective d'une normalisation anticipée de la politique monétaire aux Etats-Unis dans un contexte de politiques encore extrêmement accommodantes ailleurs dans le monde, le billet vert grimpe fortement depuis le milieu de la semaine dernière. Un dollar plus fort décourage les acheteurs de brut munis d'autres devises, car le baril libellé dans la monnaie américaine devient plus cher pour eux. Les opérateurs du marché pétrolier digéraient par ailleurs des données mitigées sur la production manufacturière en Chine, deuxième consommateur mondial de brut. Hormis les diverses données économiques censées donner des indices sur la vigueur de la demande, «l'attention sera focalisée en novembre sur la très attendue prochaine réunion de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) le 27 novembre à Vienne», indiquait l'analyste du courtier Sucden. APS

Salon international des travaux publics du 19 au 23 novembre

Forte participation étrangère

Le Salon international des travaux publics (SITP) va regrouper 429 participants dont 212 étrangers venant de 19 pays, lors de sa 12^e édition qui se tiendra du 19 au 23 novembre en cours au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), apprend-on auprès des organisateurs. Organisé par le ministère des Travaux publics en collaboration avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), ce rendez-vous des professionnels du secteur se déroulera sous le thème «Travaux publics, développement et

modernité». Le salon, qui sera marqué par une forte présence, particulièrement des sociétés chinoises (56 participants), italiennes (45 participants) et françaises (43 participants), sera «une opportunité pour les opérateurs et exposants nationaux de nouer des partenariats et tisser des liens d'affaires avec leurs homologues étrangers dans les activités de la réalisation, l'équipement, les études de projets, la formation et le recyclage», souligne-t-on. Seront également présents à cette manifestation annuelle, l'Allemagne (22 partici-

pants), la Turquie (8 participants), l'Espagne (11 participants), l'Inde (3 participants), la Tunisie (3 participants), le Liban (1 participant), la Belgique (1 participant), l'Autriche (1 participant), la Hollande (1 participant), le Danemark (1 participant), l'Indonésie (1 participant), le Portugal (8 participants), la Grèce (4 participants), la Russie (1 participant), les Etats-Unis (1 participant) et enfin la Pologne (1 participant). «L'intérêt accordé désormais au marché algérien des travaux publics se traduit par la forte participation étrangère

avec 212 exposants représentant 19 pays sur un total de 429 exposants, soit près de 50% du nombre de participants», observe la même source.

Réparti sur une superficie globale de 26 802 m², le salon regroupera également diverses branches d'activités dont l'Agence nationale des autoroutes, l'Algérienne de gestion des autoroutes, l'Institution nationale du contrôle technique des travaux publics ainsi que le Laboratoire national des études maritimes.

Ahmed S.

Oran

Lancement de plans d'aménagement de seize plages

■ L'objectif de l'aménagement de 16 plages est de déterminer les nouvelles parcelles à concéder pour la saison estivale prochaine.

Par Lotfi K.

Des plans d'aménagement de 16 plages de la wilaya d'Oran viennent d'être lancés dans la perspective de développer le tourisme balnéaire, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Ces plans concernent les plages de la corniche ouest dont «Cap Falcon», «Bouiseville», «El Mordjane», «Bomo plage» et de la partie est dont «Cap Carbon» relevant de la commune côtière d'Arzew, «Marina» de Mers El Hadjadj et «El Mectaa», selon le directeur du tourisme par intérim, Belabbès Kayem Benamar, qui a indiqué



Ph. DR

qu'une enveloppe financière de 16 millions DA est consacrée à cette opération.

L'objectif de l'aménagement de ces 16 plages est de déterminer les nouvelles parcelles à concéder pour la saison estivale prochaine, a ajouté le même responsable dans une déclaration à

l'APS, soulignant que toutes les plages des communes côtières de la wilaya disposeront ainsi d'un plan d'aménagement en prévision de l'édition 2015.

Dix-huit plages ont déjà bénéficié d'un plan d'aménagement parmi les 34 autorisées à la baignade, a fait savoir Belabbès,

rappelant que neuf concessions seulement pour une période de 5 années ont été octroyées durant la saison estivale 2014 et le reste pour une durée d'une année.

En ce qui concerne l'équipement des plages pour l'année 2015, il est prévu l'acquisition d'un lot de 350 bouées pour le

balisage, en plus de 120 unités entre douchettes, sanitaires et cabines de déshabillage, a-t-il annoncé.

Vingt-six plages éparpillées sur les 8 communes côtières de la wilaya d'Oran sont pourvues de douchettes, toilettes et déshabilleurs, selon la même source.

Faisant le bilan de la saison estivale 2014, le directeur de wilaya du tourisme a indiqué que les stations balnéaires d'Oran, soit 33 plages autorisées à la baignade, ont drainé un flux de quelque 26,6 millions d'estivants durant la période allant de juin à fin août.

Durant la même période, six campings, totalisant une capacité de 2 436 lits, ont été mis à la disposition des estivants, en plus de 16 centres de vacances (5 766 lits) et de 66 hôtels côtiers (6 407 lits), a-t-il fait savoir.

L. K./APS

Célébration du 1^{er} novembre à Béjaïa

Recueillement, conférences et témoignages

Le 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1^{er} novembre) est célébré un peu partout dans la wilaya avec des programmes d'activités culturelles, sportives, conférences et témoignages sur l'histoire. Etablissements culturels, de sport et jeunesse, mouvement associatif, APC, organisations des moudjahidine et fils de chahid et la sûreté de wilaya ont préparé divers programmes de festivités.

Ainsi, l'ONEC a organisé un défilé qui a pris le départ depuis la place Saïd-Mekbel pour la liberté de la presse jusqu'à l'ex-place Gueydon, actuelle place du 1^{er} - Novembre. Y participeront, nombre d'acteurs locaux la famille révolutionnaire, le mouvement associatif, travailleurs, éléments de l'UGTA, des citoyens, des scouts de la wilaya. Une exposition, projection du film «La bataille d'Alger» et témoignages

étaient également au menu de ces festivités. Pour sa part, la sûreté de wilaya a célébré cette date symbolique par une série d'activités à travers ses 14 sûretés de daïra, les sûretés urbaines des 6^e et 7^e arrondissements et au niveau du siège de la sûreté de wilaya au chef-lieu de Béjaïa. Le programme qui a débuté mercredi a été marqué par des recueils, visite du musée de Béjaïa, conférences et témoignages sur l'histoire, exposition, etc. Un cross a été également organisé.

Y ont participé des fonctionnaires de plusieurs secteurs et un tournoi de football opposant l'équipe de la sûreté et celle de la presse locale a eu lieu. «Des activités qui se veulent une manière de renforcer le travail de proximité et de rapprochement de la police des citoyens de la police dans la wilaya», souligne la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya.

La sûreté a prévu également d'honorer des fils de chahid, moudjahidine et veuves de chahada aux côtés des moudjahidine en retraite et fonctionnaires de la police.

Au cours de la cérémonie, des prix ont été décernés aux lauréats des différentes activités sportives et autres organisées à l'occasion. Ce programme a pour objectif d'inculquer les valeurs citoyennes aux générations actuelles et futures, l'amour de la patrie, les symboles et les principes de la révolution.

L'APC de Tazmalt a préparé un programme qui s'est traduit par des tournois sportifs, un cross, un tournoi de handball, etc. L'association des activités de jeunes de la maison de jeunes de Tazmalt a programmé trois conférences sur le 1^{er} novembre et les importantes étapes de la guerre de Libération nationale.

H.Cherfa

Boumerdès

Sahraoui Slimane, une des figures de la révolution

Boumerdès, à l'image des autres wilayas du pays, commémore le 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution. Pour marquer cet événement, de nombreuses activités culturelles, artistiques et sportives ont été organisées au niveau des 32 communes.

Au chef-lieu de wilaya, le wali Kamal Abbas, accompagné d'une forte délégation dont le président de l'APW, s'est rendu au domicile du moudjahid et secrétaire général de l'Organisation des moudjahidine (ONM), Sahraoui Slimane, dont l'état de santé s'est détérioré ces derniers temps par le poids de

l'âge et de toutes les misères des années de lutte contre l'ennemi. A l'issue de cette visite, le wali n'a pas manqué de lui assurer son soutien avant de l'honorer. Ammi Slimane, comme aime à l'appeler les Boumerdassis, figure parmi les combattants qui ont répondu à l'appel du FLN au lendemain du déclenchement de la révolution.

Les activités culturelles et artistiques se sont caractérisées par une conférence tenue par le docteur Zeghidi Lahcène à la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès sur la guerre de Libération ainsi que des expositions de photos des

martyrs tombés au champ d'honneur. Outre ces dernières, une soirée artistique animée par le ballet de Sidi Bel-Abbès ainsi que l'interprétation d'une pièce de théâtre sur les supplices subis par le peuple algérien au cours des années de lutte s'est tenue à la salle de conférences de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, et un festival de chants patriotiques à la maison des jeunes Saïd-Sennani de Boumerdès. Pour marquer cet événement, le wali a inauguré la stèle, d'une architecture digne des grandes villes, symbole du vieux Rocher Noir qui a accueilli au lendemain de

l'indépendance le Gouvernement provisoire de la République algérienne, alors présidé par feu Ferhat Abbas.

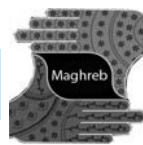
Il a été également procédé à la baptismation de l'école primaire sise au quartier AADL de Corso au nom du moudjahid Boumechda Amar.

Par ailleurs, les habitants du quartier Helaimiya de Boudouaou ne sont pas près d'oublier de sitôt le premier novembre 2014 au cours duquel le wali a procédé à la mise en service du gaz naturel. Le quartier, faut-il le rappeler, abrite plus de 1 000 familles.

A.Kichni

Djelfa Rencontre sur l'étude du plan de la nouvelle ville de Bougezoul

L'ÉTUDE du plan directeur de la nouvelle ville de Bougezoul, dont la réalisation a été confiée à un bureau d'études sud-coréen, a été explicitée lors d'une rencontre, dimanche, au siège de la wilaya de Djelfa. Selon les données fournies sur place, l'assiette du projet de la nouvelle ville de Bougezoul s'étend sur une surface de 6 000 ha, dont 42% abrités par le territoire de Djelfa, tandis que le reste (58%) se trouve dans la wilaya de Médéa. L'opportunité a permis aux présents d'être informés sur les perspectives futures de ce projet de nouvelle ville, qui sera bâtie selon des normes internationales, qui en feront une «ville amie de la nature», selon son étude de réalisation. L'assistance a eu également droit à une projection de photos, ainsi qu'à une présentation des plans de cette ville future, dont le projet sera soumis à l'approbation de l'Assemblée populaire de la wilaya conformément à la législation en vigueur. Selon le directeur des études du projet de la nouvelle ville de Bougezoul, M. Benterkia, «les travaux de réalisation des différents réseaux de cette ville seront parachevés vers le mois de juin 2015». Il s'agit, en l'occurrence, des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, d'irrigation, d'électrification, ainsi que des réseaux de gaz naturel et de fibre optique, a-t-il souligné, signalant le lancement programmé, en 2015, d'autres projets au profit de cette ville nouvelle. Hadji F.



Tunisie

La campagne pour la présidentielle à un rythme lent

■ Les emplacements réservés à l'affichage des portraits et manifestes électoraux des 27 candidats à la présidentielle sont fins prêts, après leur nettoyage dès l'annonce des résultats des élections législatives.

Par Zaid Y./APS

La campagne pour la prochaine élection présidentielle en Tunisie, lancée samedi jusqu'au 21 du mois courant, a démarré dans l'unique circonscription du gouvernorat de Gafsa et à «un rythme lent», a indiqué dimanche un responsable cité par l'agence de presse tunisienne (TAP).

«La campagne présidentielle 2014 a démarré, dans l'unique circonscription du gouvernorat de Gafsa à un rythme lent, lors de ces deux premiers jours, par l'affichage, seulement, des manifestes électoraux et des portraits de deux candidats à la présidentielle Mustapha Kamel Ennabli (indépendant) et Abderrazek Kilani (indépendant)», selon l'agence.

«Les emplacements réservés à l'affichage des portraits et manifestes électoraux des 27 candidats à la présidentielle sont fins prêts, après leur nettoyage dès l'annonce des résultats des élections législatives», a affirmé le porte-parole de l'instance régionale indépendante pour les élections de Gafsa, Najmeddine Kheraief, cité par la TAP.

A Tunis, la capitale, et en inaugurant sa campagne électorale, le président sortant Moncef Marzouki a assuré : «Je serai la soupape de sécurité contre l'hégémonie, le retour de la dictatu-

re et de l'ancien régime dans toutes ses formes».

«Le palais de Carthage sera toujours une forteresse pour défendre les libertés et la démocratie», a-t-il encore soutenu, a indiqué l'agence.

La Tunisie est entrée samedi en campagne pour la première élection présidentielle de l'après-révolution, pour laquelle l'ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi, 87 ans, part favori après la victoire de son parti Nidaa Tounès aux législatives organisées dimanche passé.

Outre le président sortant Marzouki, vingt-six candidats sont en lice pour le scrutin présidentiel du 23 novembre dont une femme – la magistrate Kalthoum Kannou – ainsi que d'anciens ministres de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, renversé en janvier 2011 par un soulèvement populaire après 23 ans de pouvoir.

Un deuxième tour aura lieu fin décembre si aucun des candidats ne remporte la majorité absolue des suffrages au premier tour.

Afin d'éviter «une nouvelle dictature», le futur chef de l'Etat ne disposera, selon la Constitution adoptée en janvier, que de pouvoirs restreints, l'essentiel de l'exécutif relevant du Premier ministre issu de la majorité parlementaire.



Ph. : DR

Un candidat indépendant s'engage «à être un président consensuel»

Seul le candidat indépendant Mehrez Bousayen a affiché son manifeste électoral, outre une photo et le curriculum vitae (CV) du candidat indépendant Abderrazek Kilani, selon la même source.

Dans son manifeste électoral, Bousayen affirme son engagement à respecter la Constitution et «à être un président consensuel, coopératif et à garantir la sécurité et à booster l'investissement intérieur, outre à mettre en place un environnement adéquat pour l'investissement étranger».

Malgré son grand âge, Béji Caïd Essebsi part favori. Ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères sous l'ancien régime de Bourguiba, puis président du Parlement en 1990-1991 sous l'ex-régime déchu de Ben Ali, ce communicant «difficile à intimider» a pro-

mis de restaurer le «prestige» de l'Etat, un message porteur pour de nombreux Tunisiens, le pays ayant été déstabilisé par moult crises depuis la révolution.

Symbole fort, M. Caïd Essebsi a lancé sa campagne devant le mausolée de Bourguiba à Monastir.

Le mouvement Nidaa Tounès en tractations

Les Tunisiens en attente de la formation du nouveau gouvernement, après la victoire du mouvement Nidaa Tounès aux dernières législatives, s'interrogent sur la future composante de cet exécutif et si ce dernier intégrera le mouvement Ennahdha ou optera pour une alliance avec les partis laïques uniquement. De l'avis des analystes, le mouvement Nidaa Tounès devra former un gouvernement d'union nationale, selon le vœu de plusieurs partis politiques, en associant le mouvement Ennahdha pour

garantir la «stabilité». Le président du mouvement Ennahdha, Rached El Ghannouchi, avait affirmé dans des déclarations que son mouvement était «ouvert à toutes les options». Certains observateurs estiment qu'exclure Ennahdha du nouvel exécutif «pourrait compromettre les politiques d'entente et entraîner une crise» qui, selon eux, creusera davantage le fossé entre les partis laïques et islamistes et poussera les groupes islamistes extrémistes à la violence. La politique d'entente adoptée par les Tunisiens l'année dernière a mis fin à une «crise politique» et conduit à l'adoption de la nouvelle Constitution largement approuvée par l'opinion publique nationale. Si Ennahdha est écarté, les options du chef de Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, seront réduites d'autant que son alliance avec les petits partis laïques pour la formation de son gouvernement ne sera pas des plus aisées. L'enjeu de ces élections est de doter la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution, alors que des pays qui ont connu ledit «Printemps arabe» ont basculé dans la violence et le blocage politique. Z. Y./APS

Crise libyenne

Entretien entre Nabil al-Arabi et l'envoyé spécial de l'ONU

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, a examiné samedi soir avec l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, les derniers développements en Libye en vue d'une issue à la crise politique et sécuritaire que traverse le pays.

Dans une déclaration à l'issue de cet entretien, M. Al-Arabi a tenu à saluer les

efforts déployés par l'envoyé spécial de l'ONU qui visent à aboutir à un règlement définitif de la crise libyenne et à mettre fin au conflit armé entre les différentes parties concernées.

Pour sa part, M. Leon a exprimé le souhait d'aboutir à un accord qui permettra au peuple libyen de surmonter la crise en «quelques semaines».

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Benhali, avait souligné, il y a quelques jours, l'importance du rôle des pays voisins dans le règlement de la crise en Libye, saluant par ailleurs le soutien la communauté internationale aux efforts visant à instaurer la sécurité et la stabilité dans ce pays. R.M.

Mauritanie

Des agents de sécurité accusés de violation de domicile

Tout avait commencé lorsque le mardi 21 octobre 2014, Hossein et ses agents entreprirent une vaste campagne de recouvrement auprès des clients qui ne s'étaient pas acquittés de leur facture. Il était 16 heures, un moment où normalement les occupants sont sur place.

Arrivés devant le domicile du Malien, Hossein affirme que toutes les portes étaient ouvertes. Personne n'ayant répondu à ses salutations, il serait entré accompagné par l'un de ses agents dans une chambre ouverte et récupéra le compteur. Après la tournée des mauvais payeurs, Hossein affirme avoir déposé les compteurs

récupérés et fit son rapport au chef de Centre. Il affirma avoir perdu 73 000 UM, un hifi, un magnétophone et un DVD appartenant à son compatriote et que la porte de sa chambre a été cassée, son compteur emporté. Convoqué, Hossein démentit les allégations du Malien affirmant qu'à son arrivée, toutes les portes étaient ouvertes et qu'il n'a pris que le compteur. Une fois sur place pour le constat, la police remarqua cependant que la porte de la chambre du Malien était cassée et la pièce chamboulée de fond en comble. Hossein jura que c'est une mise en scène faite par le Malien, lui demandant s'il avait

tant d'argent, pourquoi alors il n'a pas payé sa facture. Le Malien d'affirmer qu'il fait du commerce et qu'il a toujours payé ses factures, soulignant que si cette fois il est en retard, ce n'est pas une raison pour casser sa chambre et récupérer son compteur, une thèse rejetée par Hossein qui qualifié le Malien de «menteur endurci».

Le substitut du procureur de la République, qui doutait fort bien de l'accusation de vol, a cependant demandé à Hossein de trouver un arrangement avec le Malien, lui faisant comprendre qu'il est sous le coup de la «violation de domicile». Finalement Malal Diarra, qui évaluait ses

pertes à 150 000 UM devait se contenter des 110 000 UM que lui remit Hossein, celui-ci faisant comprendre que «bien mal acquis ne bénéficie pas». En plus, le substitut avait imposé une amende sur Hossein et son agent, 10 000 UM pour chacun d'eux. C'est Hossein qui a payé l'amende au Trésor public sis au Palais de justice. C'est la première fois que les agents de la Somelec sont accusés de vol. Tel n'est pas leur habitude. C'est l'avis partagé par les gens présents au parquet ce jour-là. Selon un gendarme à la retraite : «C'est une histoire fabriquée par le Malien, aucune vérité», dit-il. S.L.

Sahara occidental Un prisonnier transféré dans un état critique à l'hôpital

LES AUTORITÉS pénitentiaires de la prison locale (Carcel negra) de la ville occupée d'El Aaiun ont procédé, vendredi, au transfert du prisonnier politique sahraoui Abdelfatah Deilal à l'hôpital suite à son état «critique» de santé, a rapporté une source judiciaire sahraouie sur place. Il a été étroitement surveillé à l'intérieur de l'hôpital dont les autorités ont confirmé que le prisonnier politique sahraoui souffre d'une hypertension artérielle, a ajouté la même source. Abdelfatah Deilal a été arrêté le 3 août 2014, dans une affaire qui remonte au 13 janvier de la même année, avant d'être condamné à un an de prison ferme, rappelle-t-on.

Agence



Irak

Les jihadistes exécutent plus de 200 membres d'une tribu

■ Les jihadistes du groupe État islamique (EI) ont exécuté plus de 200 membres d'une tribu sunnite dans l'ouest de l'Irak, à quelques jours des célébrations chiites de l'Achoura qui font craindre un regain de violences.

Par Ali O.

Le groupe ultra-radical sunnite, qui a proclamé un califat sur les vastes territoires sous son contrôle en Irak et en Syrie, a pris pour cible ces derniers jours la tribu sunnite d'Albounimer, qui lui est hostile, dans la province d'Al-Anbar (ouest). Des enfants et des femmes figurent parmi les plus de 200 de ses membres que les jihadistes ont exécutés au cours des dix derniers jours, selon plusieurs sources. Des images censées avoir été prises immédiatement après l'une de ces exécutions montrent les corps d'une trentaine d'hommes le long d'une rue dont le sol est couvert de sang, sous les yeux d'enfants et de jeunes hommes. Les jihadistes se sont emparés dès janvier de secteurs de la province d'Al-Anbar qui s'étend de Baghdad à la Syrie, avant de lancer début juin une vaste offensive face à des forces de sécurité totalement dépassées. Plus à l'Est, dans la province de Salaheddine, des jihadistes ont enlevé des dizaines de membres de la tribu Joubour, qui a récem-



Ph. > D. R.

ment pris les armes contre l'EI, ont rapporté des responsables et un chef tribal. A l'approche de l'Achoura, l'une des plus importantes fêtes chiites, les autorités craignent une multiplication des attaques des jihadistes, qui considèrent les chiites comme des hérétiques. Plusieurs attentats

contre des pèlerins en route vers la ville sainte de Kerbala ont déjà été perpétrés ces derniers jours. Vingt-quatre personnes ont été tuées samedi dans la région de Baghdad, et 19 personnes sont mortes dimanche dans deux attentats à la voiture piégée ciblant des tentes où s'étaient rassemblés des pèlerins dans la capitale. «Le danger est plus grand que ces dernières années. Il y avait du terrorisme mais cela n'avait jamais atteint de tels niveaux», reconnaît un colonel de police. Les commémorations de la mort de l'imam Hussein culminent mardi à Kerbala, où est enterrée cette figure parmi les plus respectées du chiisme. En Syrie, de violents combats ont de nouveau fait rage dimanche dans

le centre et le nord de la ville kurde de Kobané, devenue depuis six semaines le symbole de la lutte contre les jihadistes, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Ces dernières 48 heures, les avions de la coalition ont frappé à cinq reprises des positions de l'EI autour de Kobané. Les attaques aériennes de la coalition se poursuivent également en Irak, où les forces canadiennes ont effectué dimanche leurs premières frappes depuis qu'elles ont rejoint la coalition le 30 octobre.

«Deux F-18 canadiens ont attaqué des objectifs» de l'EI dans la région de Fallouja, dans le centre de l'Irak, «en utilisant des bombes guidées au laser de 250 kg», a annoncé dans un communiqué le

ministre canadien de la Défense, Rob Nicholson. A Kobané, les quelque 150 peshmergas (combattants kurdes) irakiens arrivés en renfort vendredi ont continué dimanche à se mettre en ordre de bataille pour participer à la défense de la ville. Leur déploiement pourrait faciliter la tâche des 1 500 à 2 000 membres des milices kurdes des YPG qui livrent combat, selon l'OSDH, à 3 000 à 4 000 jihadistes. «Nos forces, qui n'avaient que des mortiers, ont maintenant de l'artillerie», et ces renforts «devraient faire une différence dans les prochains jours», a déclaré Idriss Nassen, un responsable de Kobané réfugié en Turquie. Ailleurs en Syrie, les rebelles modérés ont enregistré une série de défaites face aux jihadistes d'Al-Qaïda, qui les ont délogés dimanche de l'une de leurs places fortes dans le nord-ouest, selon l'OSDH. Les combattants du Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, se sont emparés de la localité de Khan al-Sobol durant la nuit après le retrait des insurgés du groupe Hazem. Les jours précédents, les jihadistes avaient chassé d'autres rebelles modérés du Front révolutionnaire syrien (FRS) de leur fief dans la région de Jabal Jawiya, située aussi dans la province d'Idleb. Ces combats entre rebelles modérés et jihadistes, qui sur un autre front sont tous opposés au régime de Bachar al-Assad, illustrent l'extrême complexité du conflit syrien, commencé en mars 2011 par des manifestations pacifiques et devenu au fil des mois une guerre civile aux alliances mouvantes. A. O.

Points chauds



Coalition

Par Fouzia Mahmoudi

On se souvient bien qu'en mai 2012 une rumeur circulait concernant une possible nomination de François Bayrou au poste de Premier ministre par François Hollande après que le premier fut publiquement et officiellement soutenu le second au deuxième tour de la présidentielle. Un soutien qui avait et qui continue à causer moult problèmes au président du MoDem. En effet, ce dernier avait été complètement ostracisé par la droite dont les hauts cadres ont, jusqu'à ce que Alain Juppé le premier tende la main à Bayrou, refusé catégoriquement de l'aider ou de le soutenir, même au risque de voir le PS l'emporter lors des élections législatives, municipales et européennes. Du côté de la gauche, le soutien apporté par Bayrou à Hollande aurait pu être l'occasion pour le PS de réoccuper en partie le centre, habituellement et historiquement plus proche et allié naturel de la droite. Une occasion manquée que rappelle aujourd'hui le président de la haute autorité du PS, Jean-Pierre Mignard. Ce proche de François Hollande appelle les élus de gauche et de droite à former une «coalition», estimant que le président a «commis une erreur» en n'invitant pas François Bayrou dans la majorité. «Le pays ne peut plus se payer la luxe de la division», a-t-il déclaré. «Il faut converger et se rassembler avec les valeurs qui nous unissent : les alliances militaires, l'euro, la Convention européenne des droits de l'homme. Le programme économique et social n'est, lui, qu'une question de course entre la gauche et la droite». «Cette coalition peut rassembler 60 % des électeurs», ajoute celui pour qui «droite et gauche ne peuvent plus régler les problèmes l'une sans l'autre». François Hollande «fait une politique courageuse, mais ça ne suffit pas. Il faut réunir cette coalition sous sa direction, peut-être sous celle d'un homme de droite demain, et travailler dès maintenant à ce rapprochement stratégique, qui ne doit pas être qu'électoral». Interrogé sur la pertinence de la politique d'«ouverture» de Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Mignard répond : «Oui, à condition que ça ne soit pas du débauchage. François Hollande a commis une erreur en ne demandant pas à François Bayrou de participer à sa majorité», tranche-t-il. Avant lui, Manuel Valls avait aussi regretté qu'une main n'ait pas été tendue au dirigeant centriste. Le conseil de François Hollande affirme «ne pas savoir» si ce dernier se représentera en 2017, «s'il sera en mesure de le faire, s'il en aura le courage», mais «libéré de ce poids, c'est justement le moment de parler à tout le monde et de terminer le quinquennat en apothéose». Mais il n'est pas certain que Bayrou lui soit enclin à mettre en péril une nouvelle fois sa relation avec la droite au moment même où la situation commence, même si très doucement, à se détendre. D'un autre côté, une offre de François Hollande pourrait bien être la dernière chance du leader centriste de refaire partie d'un gouvernement et de, ainsi, retrouver auprès d'un électoral qui le déserte de plus en plus une certaine légitimité politique. F. M.

Bangladesh

La peine de mort d'un haut dirigeant islamiste confirmée

La Cour suprême du Bangladesh a confirmé hier la peine de mort infligée à un dirigeant du principal parti islamiste, condamné pour crimes de guerre pour des faits remontant à la guerre d'indépendance de 1971. Elle a rejeté l'appel de Mohammad Kamaruzzaman, ancien secrétaire général du Jamaat-e-Islami, et qui risque désormais la pendaison d'ici quelques mois, sauf s'il obtient une grâce présidentielle ou si l'affaire est réexaminée par la justice. Un premier dirigeant islamiste, Abdul Quader Molla, a été exécuté en décembre pour des faits similaires commis pendant le conflit ayant débouché sur la naissance du Bangladesh.

Cette décision de la Cour suprême intervient quelques jours après la condamnation à mort mercredi du leader du Jamaat, Motiur Rahman Nizami, tandis que l'un de ses responsables financiers Mir Quasem Ali a été condamné dimanche à la pendaison.

De précédentes condamnations visant des dirigeants islamistes avaient déclenché de violentes manifestations l'an dernier

au Bangladesh, des dizaines de milliers de sympathisants islamistes s'affrontant avec la police au cours de heurts ayant fait 500 morts. Aucun incident n'était cependant enregistré hier matin après la décision de la cour. Kamaruzzaman avait été condamné à mort en mai 2013 pour meurtres de masse, torture et enlèvement. L'accusation l'a mis en cause pour un meurtre de masse dans la ville frontalière de Sohagpur, connue désormais sous le nom de «village des veuves», où au moins 120 paysans désarmés ont été alignés et tués dans des rizières.

Selon l'accusation, le dirigeant islamiste était un chef de la milice pro-pakistanaise Al Badr, accusée d'avoir tué des intellectuels du pays.

Ses avocats ont dénoncé des accusations «sans fondement», l'un d'eux, Tajul Islam faisant part de son «extrême déception» hier auprès de l'AFP après la décision de la Cour suprême.

La sécurité avait été renforcée dans la capitale et d'autres grandes villes du Bangladesh à l'approche de la décision de la justice. Après la condamnation

de Nizami mercredi, le Jamaat a appelé à une grève générale de trois jours qui doit s'achever ce hier. Des manifestations et des violences dans tout le pays ont contraint à la fermeture d'écoles, d'entreprises et de services de transport.

Au moins cinq petits engins explosifs ont explosé dimanche soir dans la capitale sans faire de blessé, a dit un haut responsable policier de Dacca Saufur Rahman.

Les islamistes accusent le gouvernement d'utiliser le Tribunal international des crimes du Bangladesh (ICT), juridiction mise en place en 2010 par l'exécutif, pour museler l'opposition tandis que des associations de défense des droits de l'homme estiment que les procès ne répondent pas aux normes du droit international.

Le gouvernement assure que ces procès servent à panser les plaies du conflit.

La guerre avait débouché sur la naissance du Bangladesh, qui était depuis 1947 une province du Pakistan appelée Bengale oriental, puis Pakistan oriental.



Portrait

Animatrice de l'émission «Top echna» sur TV4

Amina Guergour, une graine de star

■ Animatrice de télé, Amina Guergour a marqué le paysage audiovisuel avec son émission «Top echna» consacrée à la chanson kabyle et diffusée chaque mardi à 20h30 sur la chaîne amazighe TV 4 où elle étale son talent de grande animatrice qui, avec sa voix mutine, envoûte les téléspectateurs.

Par Yazid Madi

Une démarche empreinte de modestie, un regard perçant adouci d'un trait de crayon qui dépeint le profil d'une femme sobre et tenace, Amina Guergour est une jeune et jolie animatrice.

Pourtant, elle n'a que 23 ans et fait un succès dans l'émission hebdomadaire «Top echna» (chanson) diffusée sur la chaîne de télé TV 4. Ce qui lui a valu d'ailleurs le titre de la plus jeune animatrice de la Télévision algérienne. Elle a tout pour être optimiste. Gestes précis, regard bienveillant, voix taquine, la jeune animatrice révèle un caractère d'animatrice sensible et réceptive.

Look vestimentaire ringard, Amina est habillée en rose foncé et noir, totalement en accord avec sa longue chevelure châtain qui traîne sur ses épaules et descend jusqu'à sa poitrine. Sur le plateau, où elle se prête au jeu des questions-réponses avec ses invités, l'animatrice séduit, amuse et dirige avec succès la séance. «Il est

vrai qu'au début j'avais un peu le trac que j'ai vite vaincu. Mais, avoue-t-elle, il y a des moments où je suis gagnée, non pas par le trac, plutôt par le fou rire». Fière d'avoir embrassé très jeune une carrière de présentatrice de télé, Amina ne nourrit aucun doute sur son talent et ses attributs pour aller toujours de l'avant.

Quand on l'interroge sur sa «petite» expérience à la télé, l'icône de TV4 répond sans fard qu'elle donne entière satisfaction, surtout à un public qui trouve dans «Top echna» un espace culturel et musical.

De jeunes artistes, des chanteurs, des musiciens et auteurs-compositeurs ont fait un passage dans cette émission avant de devenir, aujourd'hui, connus du public. «Je suis fière de présenter une émission qui a pour objectif de promouvoir la musique et la chanson kabyles d'autant que l'émission a donné davantage de piment aux programmes de TV4», dit-elle modestement.

D'origine kabyle, la jeune animatrice ne renonce pas à son accent bougiote, d'autant plus



Ph. DK

que les intonations régionales ne sont pas proscrites dans une émission consacrée à la chanson kabyle. De vingt-six minutes, la durée de l'émission a été allongée pour passer de 30 minutes à 47 et ensuite à 52 minutes. Au lancement de l'émission en décembre 2013, confie-t-elle, sa durée était de vingt-six minutes, mais cela n'a pas permis de donner le temps nécessaire aux invités de s'exprimer convenablement. «L'émission a un écho qui dépasse les frontières pour

atteindre un public de l'Hexagone féru de la chanson kabyle.

L'émission a trouvé un large écho en France, en Allemagne, au Danemark, aux USA...», témoigne notre invitée, très à l'aise de nous raconter son expérience à la télé. «Je dois une partie de mon exploit à certains, entre autres Baba Hani et Mohamed Hadjoudja, respectivement directeur de la chaîne TV4 et réalisateur de l'émission qui, dit-elle, n'ont ménagé aucun effort pour m'aider. Je leur suis

très reconnaissante». Diplômée de la faculté de journalisme d'Alger, Amina est passionnée de musique. «Je suis une fervente adepte de la musique, rock en particulier. J'écoute aussi bien des chanteurs algériens qu'occidentaux à l'image de Bryan Adams, Céline Dion, Niña Pastori...», confesse la jeune animatrice.

Y. M.

Festival «Film Africa» de Londres

Quinze films algériens au programme

Quinze films algériens sont au programme du 4^e Festival «Film Africa» de Londres qui commémore jusqu'au 9 novembre le 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'Indépendance de l'Algérie, relève-t-on sur le site Internet des organisateurs.

Les longs métrages «Fadhma n'Soumer» (2014) de Belkacem Hadjadj et «La bataille d'Alger» (1966) de l'Italien Gillo Pontecorvo, ainsi que «Le Hublot» (2012) d'Anis Djâad, en compétition pour le Boabab Awards du meilleur court métrage, seront projetés dans la section «Algerian Cinema» : Towards a New Wave» (Cinéma algérien : vers une nouvelle vague).

Les films documentaires «Dans le silence je sens rouler la terre» (2010) de Mohamed Lakhdar Tati, «Frantz Fanon : Mémoire d'asi-

le» (2002) de Abdenour Zahzah et «Chroniques équivoques» (2012) de Lamine Amar Khodja figurent également au programme.

Le 4^e «Film Africa» de Londres a en outre programmé les courts métrages «Demain l'Algérie» (2011) d'Amine Sidi Boumediène, «Les jours d'avant» (2013) de Karim Moussaoui, «Uzu» (2011), de Sonia Ahnou, «Goullili» (Dis-moi) (2009) de Sabrina Draoui et «Square Port Saïd» (2011) de Faouzi Boudjemai.

Dans la même catégorie, le festival prévoit aussi la projection de «Une journée ordinaire» (2012) de Bahia Allouache ainsi que «Tarzan, Don Quichotte et nous» (2013) de Hassen Farhani.

Par ailleurs, le film documentaire de William Klein «Festival panafricain d'Alger»

(1969) participe à ce festival qui accueille, sous le thème «Célébration du cinéma africain», 85 productions entre documentaires, longs et courts métrages, représentant 23 pays. «Timbuktu» (2014) du Mauritanien Abderrahmane Sissako, «The Narrow Frame of Midnight» (2014) de la Marocaine Tala Hadid et «The Bloody Miracle» (2013) des Sud-Africains Meg Rickards et Bert Haïma sont également prévus au «Film Africa» qui commémore cette année le 20^e anniversaire de l'avènement de la démocratie en Afrique du Sud et le génocide perpétré au Rwanda en 1994.

Fondé en 2011 par la Fondation Royal African Society, «Film Africa» de Londres programme à chacune de ses éditions une sélection des meilleurs films africains.

L.B.

19ème Salon International du Livre d'Alger

Ooredoo, Sponsor Gold

Pour la cinquième année consécutive, Ooredoo participe en tant que Sponsor Gold au Salon International du Livre d'Alger (SILA 2014) dont la 19ème édition se tient du 30 octobre au 8 novembre 2014 au Palais des Expositions-Pins Maritimes à Alger.

Cet événement contribuant dans la promotion du livre et de la culture est devenu au fil des années, un rendez-vous incontournable qui réunit un grand nombre d'éditeurs

algériens, de maisons d'édition de renommée internationale ainsi que de grands noms de la littérature algérienne et universelle.

Le SILA constitue une occasion privilégiée de découvrir les nouveautés de la production intellectuelle, littéraire, scientifique et artistique en Algérie et dans le monde.

Durant ce SILA 2014, Ooredoo est présent à travers son stand situé au Pavillon

Central - Zone C au niveau duquel est assurée la disponibilité de ses produits et services.

Ooredoo, entreprise citoyenne, confirme une fois de plus son statut de partenaire de choix pour la promotion de la culture et de la littérature, sous toutes ses formes, en Algérie.

Communiqué

Agenda culturel

Palais des Expositions des Pins-Maritimes
Jusqu'au 8 novembre :
19e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Musée national des Beaux-Arts
Jusqu'au 22 novembre :
Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 :
7^e édition du Salon d'automne des arts plastiques (vernissage le jeudi 31 octobre à 17h).

Galerie Dar El-Kenz
Jusqu'au 6 novembre :
Le quatorzième salon d'automne du petit format, avec les artistes Bettina Heinen-Ayech, Briki Amar, Hella Zoubir, Sellal Zohra, Taïbi Rachid, Souhila Belbahar, Skenazene Samia, Meriem Aït El-Hara, Karima Sahraoui, Rahmani Abdelghani, Djefal Adlene, Massen Mohamed, Salah Malek, l'Iranien Shahriar.

Palais des rais, Bastion 23
Jusqu'au 6 novembre :
Exposition photographique sur les villes archéologiques et historiques du Mexique. Intitulée «Mexique : villes du patrimoine mondial», l'exposition englobe des photographies de 32 sites archéologiques classés au patrimoine mondial de l'Unesco, dans 11 villes mexicaines.

Galerie EZZOUA'ART
Jusqu'au 10 novembre :
Exposition-vente de peinture «la musique et les danseurs... d'ici et d'ailleurs» de l'artiste Mira Naporowska.

Coup-franc direct



Impossible n'est pas algérien

Par Anouar M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait déclaré la saison dernière en réponse aux clubs algériens désireux de jouer la compétition africaine, l'ESS y compris, qu'aucun club algérien n'était capable de remporter la Ligue des champions d'Afrique et leur avait demandé donc de ne pas s'engager dans cette compétition. Seulement, le club sétifien l'a contredit et a réussi à remporter ce trophée malgré la difficulté de la tâche et le fait que cette compétition n'est pas vraiment facile à disputer. Les Sétifiens ont prouvé qu'impossible n'est pas algérien et qu'il fallait juste y croire et se donner à fond en plus de faire des sacrifices. C'est une vraie leçon qui est donnée à Raouraoua qui ne croit pas en le talent local et la preuve qu'il n'arrête pas de puiser dans l'école française en recherchant les perles rares outre-mer. Il est clair qu'il se doit maintenant de réviser sa copie et croire plus en les joueurs du cru qui peuvent faire des miracles si on leur fait confiance et surtout si on met les moyens et qu'on leur offre le minimum pour travailler dans de meilleures conditions, ce qui n'est pas le cas pour le moment, étant donné que rien n'est fait pour les mettre dans des conditions idéales.

A. M.

Equipe nationale Les Verts en stage à partir du 10 novembre à Sidi Moussa

L'équipe algérienne de football entamera le lundi 10 novembre un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue des deux derniers matches des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, le 15 novembre à Blida face à l'Ethiopie, et le 19 novembre à Bamako devant le Mali, a appris l'APS dimanche auprès de la FAF.



Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a présélectionné en vue de ces deux rendez-vous 27 joueurs évoluant à l'étranger, dont les trois nouveaux venus, Mehdi Abeid (Newcastle/Angleterre), Ahmed Kashi (FC Metz/France) et Baghdad Bounedjah (ES Sahel/Tunisie). Le coach des Verts publiera cette semaine les noms des joueurs concernés par ces deux rencontres, auxquels s'ajoutent les élé-

ments locaux qui seront probablement au nombre de quatre, dont deux gardiens de buts.

A l'issue de la 4^e journée, l'Algérie est solide leader du groupe B avec 12 points, ce qui lui a valu de composer son billet pour la prochaine CAN-2015 au Maroc. Le second billet qualificatif du groupe B se jouera à trois entre le Mali (6 pts), l'Ethiopie et le Malawi (3 pts chacun).

CAN 2015

Le Malawi ne déclarera pas forfait, de peur des sanctions

L'équipe de football du Malawi, confrontée à de sérieux problèmes financiers, s'efforce d'y trouver des solutions pour éviter de se retirer des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, au risque de se voir sanctionnée par la Confédération africaine, a indiqué un responsable de la Fédération malawite (FAM), dimanche à la Chaîne 2 de la Radio algérienne.

«Certes, nous faisons face à des contraintes financières, mais nous n'avons pas tranché sur un forfait de notre sélection en compétition africaine, sachant que le cas échéant, la CAF nous infligera une sanction de deux ans», a expliqué Suzgo Augustin Nyirenda, secrétaire général de la (FAM), contacté par la Radio algérienne.

Jeudi dernier, la BBC, citant Nyirenda, avait rapporté que le Malawi, en raison de sérieux problèmes financiers, pourrait être contraint de se retirer des qualifications de la CAN-2015, car ne disposant pas d'argent pour permettre à l'équipe nationale de disputer ses deux derniers matches contre respectivement le Mali et l'Ethiopie. «Nous avons tenu des réunions avec

des responsables de notre ministère des Sports en vue de trouver des solutions à ce problème. Le forfait n'est pas à l'ordre du jour, car nous risquons des sanctions», a ajouté Nyirenda qui a toutefois reconnu que le précédent déplacement à l'étranger de l'équipe des «Flammes» a été «difficilement» organisé. La formation du Malawi s'était alors déplacée en Algérie où elle a rencontré les Verts le 15 octobre à Blida (3-0 pour l'Algérie).

Troisième du groupe B dominé par l'Algérie, déjà qualifiée, le Malawi accueillera le Mali le 15 novembre à Blantyre avant de se rendre à Addis-Abeba pour affronter l'Ethiopie le 19 novembre. Avec 3 points, le Malawi est condamné à s'imposer lors des deux dernières rencontres pour espérer une éventuelle qualification à la CAN-2015 au Maroc.

A l'issue de la quatrième journée des qualifications, l'Algérie trône en tête du groupe B avec 12 points devant le Mali (6 pts). Le Malawi et l'Ethiopie ferment la marche avec 3 points chacun. Les deux premiers se qualifient directement à la CAN-2015 au Maroc.

Ligue des champions 2015 L'ES Sétif ouvre la voie à l'engagement d'un 3^e club

L'Algérie pourrait être représentée par trois clubs lors de la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, après la consécration de l'ES Sétif samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida, a-t-on appris auprès de la FAF.

Par Anouar M.

L'ESS est le premier club algérien à remporter cette épreuve (nouvelle version) après le nul face au Vita Club du RD Congo 1 à 1 (2-2 à l'aller à Kinshasa). Cette distinction permet aux Sétifiens de se qualifier d'office pour l'édition 2015, afin de défendre leur trophée. L'Aigle noir, classé 3^e au Championnat de Ligue algérienne la saison dernière, était auparavant désigné par la FAF pour remplacer dans l'édition-2015, la JS Kabylie, vice-champion d'Algérie, après la suspension de deux ans dont elle a écopé de la Confédération africaine (CAF). Le nouveau trophée permet ainsi à l'ESS de participer à la Ligue des champions-2015 en sa qualité de détenteur du titre en compagnie de l'USMA, championne d'Algérie en titre. La FAF devrait décider prochainement si elle comptait aligner ou non une troisième équipe algérienne dans la prochaine édition de Ligue des champions, ajoute-t-on de même source. L'USM El Harrach, cinquième au classement de l'exercice écoulé, est pressenti pour disputer la compétition africaine, sachant que le quatrième, le MC El Eulma, est engagé en Coupe de la CAF en compagnie du MC Alger, détenteur de la Coupe d'Algérie.



Un sacre mérité pour l'ESS

Madoui : «L'objectif sera de remporter le 1^{er} match au Mondial»

L'objectif de l'Entente de Sétif pendant la prochaine Coupe du monde des clubs champions, du 10 au 20 décembre au Maroc, sera de «remporter son premier match, pour entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices» a indiqué le coach Kheireddine Madoui, dimanche à Alger. «Au-delà des trois points, notre équipe prendrait suffisamment confiance pour faire face aux échéances suivantes, et à partir de là, tout deviendra possible», a estimé l'entraîneur sétifien dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie organisée dimanche par le wali d'Alger en l'honneur de l'ESS, après son sacre en Ligue des champions face à l'AS Vita Club. L'Aigle noir fera son entrée en lice dans ce Mondial des clubs champions le 13 décembre (16h00), à Rabat, face au vainqueur du tour préliminaire, entre Moghreb Tétouan (champion du Maroc) et Auckland City (Nouvelle Zélande). L'optimisme du staff tech-

nique sétifien provient essentiellement de la forme éblouissante dans laquelle se trouve son équipe en cette fin d'année 2014, mais aussi des joueurs talentueux qui, bientôt, viendront renforcer son effectif. «Jusqu'à-là, nous avons fait avec les moyens du bord, notamment, à cause des blessures et du manque de licences africaines. Mais bientôt, nous disposerons d'un effectif mieux étoffé, qui nous procurera plus de solutions. A partir de là, nous serons mieux parés pour faire face à toutes les situations» a affirmé Madoui. L'ESS avait pris part à la dernière Ligue des champions avec un effectif réduit, n'excédant pas 15 ou 16 joueurs, en raison des blessures, qui avaient accentué un peu plus le problème de manque de licences africaines. Mais le club dispose déjà de plusieurs joueurs qui, à l'instar de Dagoulou (ex-MC Oran), Ahmed Gasmi (ex-USMA), Lazhar Hadj-Aïssa (ex-MC Alger) pourront disputer la prochaine Coupe du monde des clubs.

A. M.

Programme complet de la Coupe du monde des clubs

Tour préliminaire

Match 1 : Moghreb Tétouan (champion du Maroc) - Auckland City (Nouvelle Zélande), le 10 décembre à Rabat - 19h30 -

Quarts de finale :

Match 2 : ES Sétif - Vainqueur match 1 (le 13 décembre à Rabat - 16h00 -).

Match 3 : Cruz Azul (Mexique) -

Sydney Wanderers (Australie), le 13 décembre à Rabat (19h30).

Demi-finales

(4) Vainqueur match 3 - Real Madrid (Espagne), le 16 décembre à Rabat (19h30).

(5) Vainqueur match 2 - San Lorenzo (Argentine), le 17 décembre à Marrakech (19h30).

Matches de classement (5^e

place) : perdant match 2 - perdant match 3 (17 décembre à Marrakech - 16h30 -).

(3^e place) : perdant match 5 - perdant match 4 (20 décembre à Marrakech -).

Finale

Le 20 décembre à Marrakech (19h30).

Sellal honore les champions

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a offert dimanche soir à la résidence El-Mithak (Alger) un dîner en l'honneur des joueurs de l'ES Sétif, vainqueurs de la Ligue des champions d'Afrique de football face aux Congolais de l'AS Vita Club.

Des membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, des membres du Conseil de la nation et de l'APN ainsi que des personnalités sportives et politiques étaient présents à ce dîner. «Je vous félicite pour cette belle et retentissante victoire qui



coïncide avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Vous avez montré au monde entier que la jeunesse

algérienne croit en l'avenir de l'Algérie», a déclaré Sellal dans une brève allocution lue au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le

Premier ministre a ensuite mis en exergue l'excellent état d'esprit qui a animé le groupe tout au long de cette compétition, soulignant la «tradition des titres au sein des l'ES Sétif» avant d'encourager les joueurs pour la conquête de nouvelles consécutions.

«L'ES Sétif est connue pour son second souffle qui animait ses joueurs. J'ai toujours cru en cette équipe, qui j'espère, va s'illustrer lors de la prochaine Coupe du monde des clubs à Marrakech au Maroc», a-t-il dit.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profils

Du fait divers comme indice de changement social

Par Sid Ali Ouzerrouk

Entre la commémoration du déclenchement de la lutte pour l'indépendance et la victoire de l'Entente de Sétif à la Champion's league africaine, il y a, durant la semaine écoulée, quelques événements qui peuvent être nettement plus représentatifs des mutations que connaît l'Algérie que les grandes manifestations publiques. Petits événements, incidents mineurs, actions non médiatisées qui sont souvent des indicateurs probants d'une configuration sociale qui change sous les coups ténus d'une réalité vécue en silence. C'est donc un fait divers qui s'est déroulé dans un lycée d'Alger qui constitue une sorte d'information de la semaine. L'incident en dit long autant sur le plan social en général que sur le plan politique national voire même international. Effectivement, il y a quelques raccourcis à prendre et des démarches analytiques à oser mais la vérité ne se révèle jamais toute nue au premier regard. Un jour de semaine, au cours de la récréation dans la cour de l'établissement scolaire plutôt considéré comme bon, dirigé de main de maître par une responsable vigilante quoique jugée trop zélée par les lycéens, un nouvel enseignant d'éducation religieuse traverse l'étroit espace. Très grand de taille, très fort et portant une longue barbe et une abaya et des sandales, il fait plutôt tâche dans un groupe d'enseignants qui sont en général peu enclins à l'originalité vestimentaire. Les lycéens interrogés ne lui reconnaissent aucun prosélytisme zélé, ni même une sévérité spéciale en classe ou dans la cour, en dehors de son aspect physique impressionnant et de sa tenue vestimentaire.

Quand il arrive à proximité d'un groupe d'élèves de première année secondaire, soit des petits jeunes de quinze à seize ans, il s'entend traiter plusieurs fois de «daesh». Dans un premier temps, il se rapproche du

petit groupe et tente de discuter avec les petits impertinents, question de les sermonner et d'aller de sa leçon de morale sur le respect des aînés et du corps enseignant en particulier. La leçon ne semble pas porter ses fruits et la situation dégénère rapidement. Les ados continuent à chambrer l'enseignant qui rapidement perd les pédales et partant, le contrôle de la situation et de soi-même. A bout de nerfs, il prend par le cou le plus insolent des petits, le soulève et le colle au mur et, d'un couteau suisse qu'il avait sorti de sa poche, le menace de le renvoyer illico presto chez son créateur.

Heureusement que l'affaire en est restée là pour l'instant. Du moins, du point de vue du fait divers. Les cris des enfants et la présence des surveillants ont vite fait de maîtriser l'incident.

Il est vrai que la violence dans les établissements scolaires est devenue banale. Mais ce type d'incident montre plus que la simple présence de la violence. Il démontre encore une fois la «délégitimation» d'un corps enseignant qui semble être un fait quasi général qui vaut pour tous les corps porteurs d'autorité sociale : parents, aînés, policiers, enseignants et d'autorité symbolique comme les politiques ou même les élus. Il montre plus encore, la chute de la crainte que suscitaient les salafistes durant les vingt dernières années. Les jeunes Algériens ont certes plus ou moins intégré la «reconversion» horizontale de la société dans son ensemble mais ils entendent l'appliquer comme ils l'entendent eux. Enfin, signe politique, Daesh est perçu plus comme un caricature politico-religieuse que comme un réel danger en Algérie. On peut nous rétorquer qu'en Syrie et en Irak la chose n'est pas perçue de la même manière. Ce qui est vrai. On peut même, in fine, se demander si le vote tunisien, qui a affaibli les islamistes, ne participe pas de cette insolence retrouvée. **S. A. O.**

Bande frontalière de l'ouest algérien

Saisie de plus de 47.000 litres de carburant

Les unités des gardes frontières de Tlemcen ont mis en échec, durant les trois derniers jours à travers la bande frontalière ouest du pays, des tentatives de contrebande de plus de 47.000 litres de carburant, a-t-on appris lundi à Oran auprès des services de la Gendarmerie nationale. Ces opérations, menées nuit et jour, ont permis la saisie de sept véhicules, 89 baudets utilisés comme moyens de transport de ces produits énergétiques hors des frontières, a-t-on indiqué de

même source. Les services de la Gendarmerie nationale adoptent, ont-ils précisé, un plan judicieux de lutte contre le phénomène de contrebande du carburant à travers la bande frontalière ouest. Ce plan repose sur une stratégie axée sur un large déploiement et l'intensification de patrouilles en véhicules et pedestres des éléments des garde-frontières soutenus par ceux des brigades de Gendarmerie nationale.

R. N.

DÉCLIN DE LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES



Louis

Djalou@hotmail.com

Arrestation d'un citoyen à Tamanrasset

Il a fomenté un scénario de vol et agression

■ Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont fait ressortir que le scénario avait été fomenté par l'intéressé. Ce dernier a remis son engin aux assaillants, qui seraient ses complices...

Par Ahmed A.

Les gendarmes de la brigade de Silet (Tamanrasset) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset, un citoyen âgé de 39 ans pour association de malfaiteurs, vol qualifié et complicité. Il a été placé sous mandat de dépôt par le procureur dudit tribunal. Selon le communiqué du com-

mandement de la Gendarmerie nationale, l'intéressé s'est présenté à la brigade de gendarmerie de Silet pour déclarer que lors de son déplacement de Bordj Badji Mokhtar vers Silet, à bord de son camion de marque Chakman, il a été intercepté sur une piste par cinq individus armés qui se trouvaient dans un véhicule de marque Toyota. Ces derniers l'ont sommé de s'arrêter après avoir tiré un coup de feu dans la direction du pneu avant

gauche de son camion, avant de le déposséder de son moyen de transport, l'embarquer à bord de leur véhicule et l'abandonner à 100 km de la ville de Tin Zaouatine. Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont fait ressortir qu'il s'agissait d'un scénario fomenté par l'intéressé qui a remis son engin aux assaillants qui seraient ses complices à des desseins inavoués. **A. A.**

Tizi Ouzou

Près de 6 kg de drogue saisis par la police

DANS LE cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la vente illicite de boissons alcoolisées, les éléments des forces de police de la sûreté de la daïra d'Azeffoun (71 km au nord-est de Tizi Ouzou) ont fait une descente dans une cabane érigée près de la plage du Petit Paradis. L'opération s'est soldée par l'interpellation du propriétaire des lieux, à savoir B.H.K (46 ans), originaire d'Azazga.

Selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué rendu public hier, au cours de la même descente policière, effectuée le week-end dernier sur la base de renseignements parvenus à la sûreté de daïra faisant état d'un trafic de stupéfiants et commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation, il a été procédé à la saisie de près de 4 kg de Kif traité, 1,6 kg de feuilles de haschisch, une somme d'argent d'environ 14 millions de centimes, une quantité de boissons alcoolisées de

différentes marques, ainsi qu'une arme blanche (une hache). Le mis en cause a été présenté devant le parquet d'Azazga dimanche dernier et placé en détention préventive en attendant sa comparution devant le même tribunal.

Toujours selon la même source, les mêmes services ont interpellé la semaine écoulée quatre individus, dont un mineur, en possession d'une quantité de

plus de 656 grammes de stupéfiants, 15 comprimés psychotropes ainsi que des CD de films obscènes. Présentés devant le parquet d'Azazga, trois des mis en cause âgés de 23, 26 et 29 ans ont été placés sous mandat de dépôt alors que le mineur a bénéficié d'une citation à comparaître.

Hamid M.

Deux découvertes macabres

LE CORPS sans vie d'un homme âgé a été repêché, samedi après-midi, du barrage de Taksebt, à hauteur du pont Ait El Hadj dans la commune d'Ait Mahmoud (20 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. Selon les indications fournies par notre source, il était près de 14 heures quand les éléments de la Protection civile ont été appelés pour secourir la victime B. Khelifa (83 ans). C'est malheureusement un corps

sans vie qui a été retiré des eaux du barrage. Toujours selon la Protection civile, à la cité des 160 logements de Mekla (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), le corps sans vie de H. Ahcène (68 ans) a été retrouvé dans l'après-midi de samedi vers 13h50 à l'intérieur d'une baraque. Les services de sécurité ont ouvert des enquêtes sur les deux découvertes macabres pour élucider les circonstances du décès des deux victimes.

H. M.